



# MIRABEL-LNE

*Mouvement InteR Associatif pour les Besoins de l'Environnement en Lorraine*

## **Lorraine Nature Environnement**

*(Fédération Lorraine des associations de Protection de la Nature & de l'Environnement)*

83, rue de Véeel – 55 000 Bar le Duc – tél. 03 29 46 40 00 – Email : mirabel-lne@wanadoo.fr

*communiqué de presse - 25 juin 2003*

### **Les Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement en danger.**

Alors qu'aujourd'hui est présenté au Conseil des Ministres le projet de Charte nationale de l'Environnement, le mouvement associatif pour la protection de la nature et de l'environnement pousse un cri d'alarme : il est en effet actuellement victime de critiques injustifiées et d'un effondrement des subventions de la part de l'Etat, une fragilisation sans précédent dont la démocratie participative fait déjà les frais...

Le tissu associatif repose sur un réseau de bénévoles, épaulés par des professionnels de l'environnement, pôle salarié qui sera malheureusement amené à disparaître si le gel budgétaire du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable mais aussi la baisse sensible des crédits affectés aux autres Ministères avec lesquels nous travaillons, venaient à persister (retard des crédits de paiements, donc difficultés de trésorerie, délais anormaux de signature de conventions d'objectifs, absence de crédits d'aides aux projets, etc....)

Avec plus de 200 associations et près de 100 emplois sur le territoire lorrain, l'engagement associatif pour la protection de la nature et de l'environnement a su prouver son utilité au niveau de

- **la fonction d'animation du débat public** (renvoyée à un bénévolat que l'on prive de moyens tout en le sollicitant de plus en plus),
- **l'éducation et l'animation** (pourtant de première importance pour la mise en œuvre du développement durable),
- **la fonction de veille et de surveillance** environnementale (que l'on prive des moyens d'une vigilance efficace)
- et la **gestion des milieux naturels** (à laquelle les associations ont contribué et contribuent largement : inventaires, descriptifs, documents d'objectifs).

La Lorraine n'échappe pas au raz de marée national : face à l'attente (ou plutôt la quête) d'aides au fonctionnement et à la pérennisation des emplois, le milieu associatif qui avait pu se structurer ces cinq dernières années (notamment grâce aux emplois aidés), se retrouve aujourd'hui en difficulté. Avec la suppression de postes de salariés, voire la disparition d'associations, se profile un véritable plan social de ces structures, qui malgré la précarité du quotidien, tentent de jouer leur rôle d'expertise citoyenne.

L'attitude du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable met en danger la survie des associations de protection de la nature et de l'environnement, ce qui n'est ni compréhensible, ni acceptable : le constat d'une tentative d'éradication de la vie associative est en complète contradiction entre les intentions exprimées au travers de la charte de l'environnement et l'affichage d'une stratégie du développement durable.

Il est demandé en urgence la création d'un plan national de soutien (appuyé dans les départements et les régions par nos partenaires institutionnels et élus), aux acteurs qui mettent aujourd'hui en œuvre le développement durable souhaité.